

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs, chers amis

Tout d'abord, un grand merci, un grand et chaleureux merci à la Ville de Case-Pilote et à toute sa dynamique équipe municipale, qui nous accueillent ce soir au cœur de cette charmante commune caraïbe, aujourd'hui en plein essor.

En brisant leurs chaînes le 22 mai 1848, les esclaves de Martinique ont affirmé à la face du Monde leur droit à reconquérir leur humanité perdue, ainsi que leur volonté farouche de devenir des femmes et des hommes libres. Transcendance historique pour notre pays, qui se mettait alors à commencer le commencement d'une nouvelle société. Le 22-Mai est assurément le point de départ de ce que nous sommes aujourd'hui, c'est l'acte de naissance du peuple martiniquais.

Voilà donc exactement 163 ans que, pour la première fois de son histoire, la Martinique ne comptait plus sur son sol que des êtres humains, uniquement des hommes et des femmes libres, simplement et définitivement des citoyens !

De la même façon que nous effectuons collectivement le décompte des jours d'emprisonnement des otages français -et en particulier de notre compatriote Thierry DOLL- afin de ne pas les oublier, nous devons faire ensemble le décompte des années qui nous éloignent du 22 mai 1848, ceci pour ne jamais oublier.

Et pour ne jamais oublier cette sombre, cette infâmante période de notre passé, nous sommes ici ce soir, tous ensemble, pour commémorer à la fois l'abolition de l'esclavage à la Martinique et le 10<sup>o</sup> anniversaire de la loi TAUBIRA, qui a reconnu la traite négrière et l'esclavage comme crimes contre l'Humanité.

Cette loi et les manifestations solennelles qui ont eu lieu cette année à Paris en présence du Président de la République, et à Nantes, notamment, sont nécessaires pour faire connaître cette histoire -notre histoire- à tous les Français, afin qu'ils puissent s'approprier cette part d'ombre comme partie intégrante de l'Histoire de France, le pays des Lumières.

Car le chemin de l'abolition fut long et pénible à travers le Monde, les résistances des maîtres écrasant dans le sang les tentatives de liberté. Ainsi, aboli une première fois en France en 1794, l'esclavage fut rétabli durant encore un demi-siècle aux Antilles, en Guyane et dans l'Océan Indien ; il ne fut définitivement aboli dans la patrie des droits de l'Homme qu'en 1848. Enfin ! 1848, c'était 41 ans après l'Angleterre, mais 15 ans avant les États-Unis et 38 longues années avant le Brésil.

Quel long parcours pour les abolitionnistes, les libéraux et les philanthropes de tous bords et de tous pays, alliés bien souvent localement à certains bourgeois de couleur et à quelques démocrates blancs !

Comment a-t-on pu supporter si longtemps l'insupportable ?

Il ne s'agit pas ici de se repentir, mais de regarder notre histoire en face, sans honte ni fausse pudeur, sans recherche de coupables, parce que nous sommes responsables non de ce qui a été fait avant nous, mais uniquement de notre présent et de notre futur. Nous sommes responsables de ce qui ne doit plus jamais être. Et nous avons la responsabilité, pour nos enfants, de construire un vivre ensemble qui accepte les différences et qui se donne comme exigence de lutter contre toute forme de discrimination ou d'aliénation de l'être humain.

Cette cérémonie n'est pas un simple regard sur notre passé, mais bien un appel pour une société créole plus juste, plus fraternelle, plus solidaire, mais aussi plus ouverte. Nous sommes tout un jardin créole qui emmêle ses racines aux racines du monde.

Enfin, comment parler de la traite négrière et de son abolition sans saluer la mémoire de ceux qui se sont illustrés dans les chemins de la liberté ? Pour, là aussi, ne pas les oublier, souvenons-nous de Toussaint LOUVERTURE, de l'Abbé Henri GRÉGOIRE, d'Alphonse de LAMARTINE, de Victor SCHOELCHER, bien sûr, mais aussi d'Épiphan de MOIRANS et, plus près de nous, de Louis DELGRÈS, de Cyrille BISSETTE, de PORY-PAPI et de l'esclave Romain.

L'esclave de l'esclavage est celui qui ne voulait pas savoir. Aujourd'hui nous savons, aujourd'hui nous commémorons, aujourd'hui nous devons construire. Que notre passé soit le tremplin d'un futur commun et partagé entre les composantes multiples et égales de la communauté martiniquaise, et notre association « Tous Créoles ! » veut être le lien entre ces différentes composantes de notre identité créole.

*Man sé an neg, man sé an milat. Man sé an béké, man sé an syrien, man sé an zindien, an chapé-couli, an blan, an laposauvé, épi an chinois aussi. Man sé moune lan ki ja souffè, man sé moune lan ki fè moune souffè. Man sé an immigré, an engagé, an travaillè, an patron. Man sé an descendant d'esclave, man sé an descendant d'esclavagiste. Cé ancêt moin té ansanm Lumina SOPHIE épi Joséphine de BEAUHARNAIS. Et cé toute lyannaj ta la ki fèt ki man sé jôdi jou an martiniquais, an créole. Et sé sa ka fè moin gadé douvan, pass sé douvan man lé allé.*

« Tous Créoles ! » entend mener une action de convergence dans les domaines économiques, historiques et culturels, au nom d'une Martinique n'oubliant rien de son passé, mais œuvrant désormais délibérément au nom du présent et du futur.

Merci de votre très aimable attention.

*Avant de rendre ce micro, je voudrais juste rappeler que, dans quelques instants, vous pourrez assister à un grand spectacle chorégraphique intitulé "La danse à travers les mondes créoles", conçu et interprété par Élisabeth MAXIME, accompagnée du diseur de mots Thierry VIGNÉ et de plus de quarante danseuses et danseurs représentant toutes les composantes de la communauté martiniquaise, ceci pour mieux conter notre histoire créole.*

Roger de JAHAM  
Case-Pilote, le 22 mai 2011